

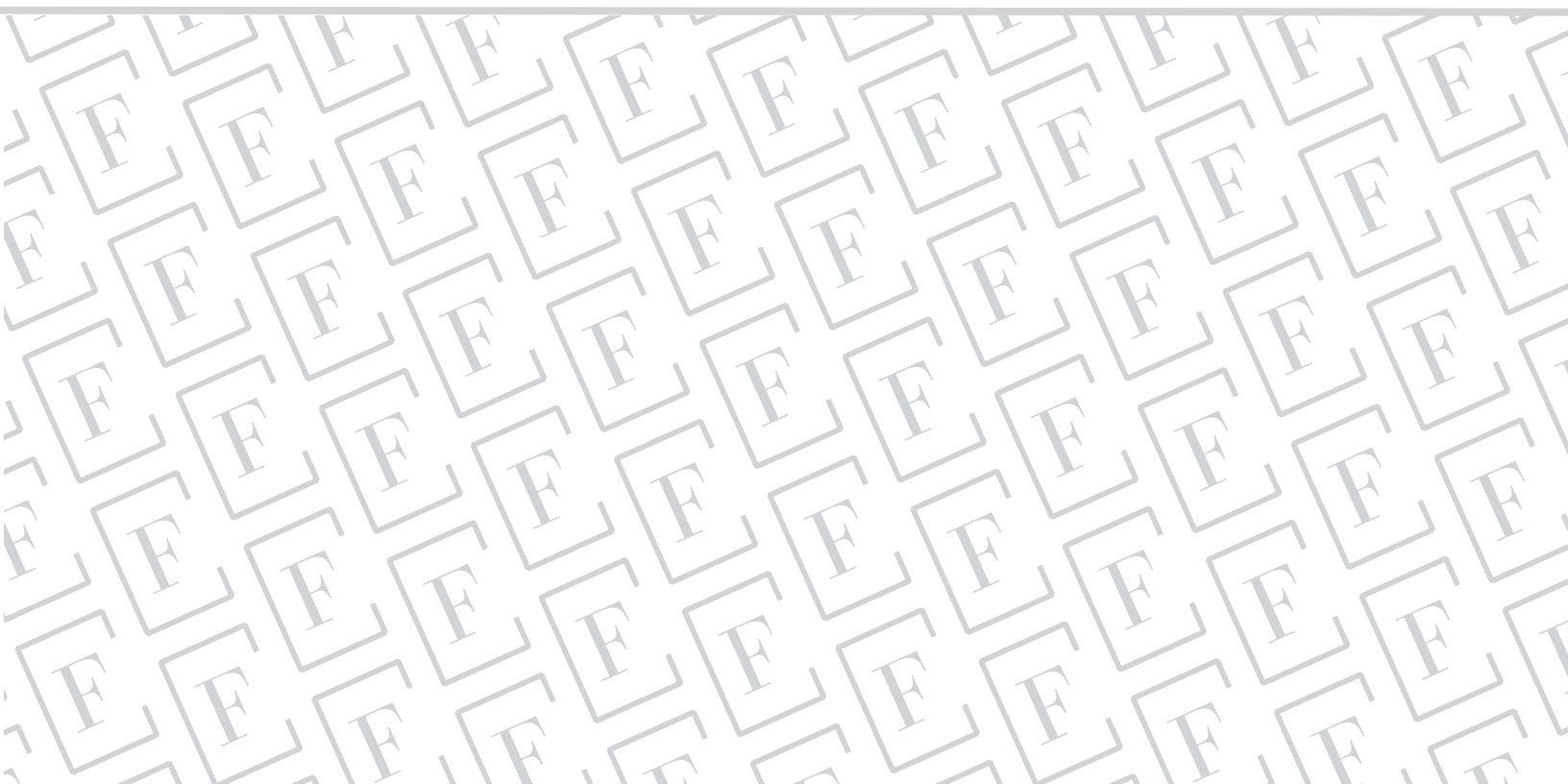


Rapport d'activités
&
États financiers
2022-2023



Table des matières

La Fondation	3
Notre mission	3
Nos valeurs	3
Mot de la présidente	4
Mot de la direction	5
Pourquoi donner	6
À propos du CRFMV	6
Les services	6
Faits saillants 2022–2023	7
Dons à la Fondation : votre générosité à l'œuvre!	11
États financiers 2022-2023	12
Les gens derrière la Fondation	22
Faites un don!	23
Comment faire cette différence?	23
Questions-réponses (aide-mémoire)	23
Communiquez avec nous dès maintenant!	24



La Fondation

La Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier (CRFMV) est un organisme à but non lucratif, qui se donne comme rôle de soutenir financièrement des services offerts par le Centre aux membres de la collectivité militaire de l'Est-du-Québec.

Notre mission

En temps de crise comme en temps normal, les membres des Forces armées canadiennes doivent pouvoir se concentrer sur leur mission et leurs tâches, en sachant que tout va bien à la maison et que leur famille est bien encadrée.

Depuis 2005, la Fondation recueille des fonds pour le Centre, par l'entremise de plusieurs activités philanthropiques.

Ce faisant, la Fondation appuie directement la mission du Centre qui, depuis 32 ans, apporte soutien et accompagnement aux militaires et à leur famille.

Nos valeurs

Intégrité du processus décisionnel et dans l'application des règles et règlements définis par sa politique de gouvernance.

Rigueur dans la gestion des dons et des fonds recueillis.

Respect du choix des causes soutenues par les donateurs.

Solidarité entre les donateurs, membres du CA, bénévoles, partenaires, organismes et entreprises qui appuient la Fondation et sa mission.



Mot de la présidente

Amis de la Fondation,

Il me fait plaisir de vous présenter, l'édition 2022-2023 du Rapport d'activités / États financiers de la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier.

L'année financière 2022-2023 de la Fondation a été marquée principalement par la planification de nouveaux projets philanthropiques et la préparation de notre Plan stratégique 2023-2026.

La Fondation qui, depuis sa constitution, organisait tous les deux ans son événement phare connu sous le nom de « La Criée », a décidé de diversifier sa programmation philanthropique. Au début de 2022, le conseil d'administration a accepté la proposition de son directeur général de tenir un cocktail de réseautage baptisé « Cocktail-bénéfice Octogone ». Cette première édition portant le nom de son présentateur, Cocktail-bénéfice Octogone/Desgagnés, s'est tenue à l'automne 2022 et a été un réel succès. Grâce à la générosité de ses donateurs, la Fondation a recueillie la somme de 145 252 \$ pour un résultat net après dépenses de 91 583 \$.

Lors de ce cocktail, on a procédé à la remise de la Médaille de l'esprit des familles militaires à quatre personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à la mission du Centre et de la Fondation. Les récipiendaires de la Médaille sont indiqués mentionnés dans la section **Faits saillants 2022-2023** du présent rapport.

Le conseil d'administration, très satisfait du résultat de la première édition, a, dès janvier 2023, confié à son DG le mandat d'organiser une deuxième édition pour octobre 2023.

Au cours des mois de janvier, février et mars 2023, les membres du conseil ont entrepris le travail exhaustif de préparer la planification stratégique 2023-2026 de la Fondation. Ils ont alors dressé les objectifs à atteindre et les indicateurs à suivre afin de rencontrer ceux-ci.

L'année 2022-2023 a également été marquée par les réussites suivantes :

Cinq nouveaux membres se sont joints au conseil d'administration :

- Kateri Normandeau, ing., Vice-présidente, Environnement et gestion de projets, GBI ;
- Caroline Duplain, Directrice générale, Le Portail, Centre de thérapie pour femmes en dépendance ;
- Sylvie Laurendeau, Directrice de compte, Beneva - Assurances et Services financiers ;
- Lieutenant-colonel Bruno Bergeron, Commandant, Régiment de la Chaudière, CD ;
- Jeanne Scrivner Nivischiuk, Agente de développement et comptabilité, Association régionale des West Quebecers, conjointe de militaire.

Après analyse de la demande de fonds présentée par le Centre pour la réalisation de projets devant bénéficier directement aux familles des militaires et des vétérans, la Fondation a versé au Centre en 2022-2023, une somme de 155 500 \$ pour ces projets. Les détails de ces projets se trouvent à la section **Les dons de la Fondation : votre générosité à l'œuvre**.

Un don de 5 000 \$ a été versé à une équipe de tournage pour la réalisation, au cours de l'été 2022, du documentaire The Messenger, un film sur la traversée du Canada par un vétéran souffrant d'une blessure de stress opérationnel.

Cette année encore, je souhaite souligner l'appui important et constant de l'équipe de direction du Centre, de son service des communications et des finances ainsi que des membres de son conseil d'administration, sans qui la Fondation ne pourrait s'acquitter aussi bien de ses obligations et réaliser sa mission. Leur engagement envers la Fondation est grandement apprécié.

Pour conclure, je vous assure à nouveau, au nom de tous les membres du conseil d'administration, de notre dévouement et de notre profond engagement à la cause des familles militaires et des vétérans de l'Est du Québec. Mais, sans votre appui, chers amis, la Fondation ne pourrait accomplir sa mission. Nous espérons donc que vous continuerez à nous appuyer.

Nous vous remercions du fond du cœur pour votre précieux soutien jusqu'à maintenant et comptons sur votre participation à notre deuxième édition du Cocktail-bénéfice Octogone QSL, qui se tiendra au Cercle de la Garnison de Québec, le 19 octobre 2023.

Cordiales salutation,



Marie B. Blanchet

Présidente du conseil d'administration
Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier

Mot du directeur général

Le privilège de travailler à la Fondation me permet de rencontrer des gens généreux, empreints d'altruisme, et d'être témoin de leur geste noble.

Monsieur Louis Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction de Desgagnés est l'une de ces personnes et c'est pour cette raison qu'il a accepté d'occuper la fonction de président d'honneur du premier Cocktail-bénéfice OCTOGONE de la Fondation. Je le remercie pour sa généreuse contribution et sa précieuse collaboration. Il est l'artisan principal du succès de notre première édition.

Je remercie aussi les entreprises et particuliers qui ont contribué activement, en gestes de sollicitation et en dons, à cette belle vague de générosité et de solidarité envers les militaires et vétérans, et leur famille.

Les militaires consacrent leur carrière à protéger et défendre la souveraineté du Canada, à apporter de l'aide aux autorités civiles lors de catastrophes naturelles, de pandémie et d'opérations de recherche et de sauvetage, en plus de contribuer aux efforts de paix et à la stabilité dans le monde.

Ces milliers de femmes et d'hommes puisent leur motivation dans les valeurs les plus nobles : promouvoir et défendre la paix, la liberté et la sécurité de tous.

Je suis fier et reconnaissant de leurs réalisations. Ils déploient leur énergie et leur talent en risquant leur sécurité et leur vie.

Alors comment pouvons-nous leur témoigner notre gratitude et les aider ?

En prenant soin de ce qu'ils ont de plus précieux : leur famille.

Le Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier, grâce à une équipe de professionnels compétents, humains et engagés, offre une vaste gamme de services à ces familles. Et à l'aide de vos dons, la Fondation peut financer des projets qui ne sont pas assurés par les fonds publics.

J'exprime ma gratitude aux donateurs et artisans du Cocktail-bénéfice OCTOGONE/ Desgagnés, et remercie à l'avance toutes celles et tous ceux qui répondront à nos appels de fonds à venir.

Simul audeamus audere



Jean Comeau

Directeur général
Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier

Pourquoi donner

Le militaire et les membres de sa famille doivent affronter de nombreux défis directement liés à la vie et à une carrière dans les Forces armées canadiennes, tels que de fréquents déménagements, des séparations régulières et des absences prolongées, avec tout ce que cela comporte d'inconvénients.

Les proches d'un militaire doivent aussi composer avec les multiples risques de son métier : maladie, blessures et parfois un décès.

En soutenant la Fondation, vous posez un geste d'une valeur inestimable envers ces personnes. Votre don permet aux militaires, réservistes et anciens combattants et leur famille, de pouvoir compter sur des services qui répondent à leurs besoins, dans les moments heureux comme dans les moments plus difficiles.

Grâce à votre appui financier, la Fondation peut aider le Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier à continuer d'offrir des services de qualité, ciblés pour sa clientèle.

À propos du CRFMV

Le Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier adapte continuellement ses programmes pour mieux servir les familles des militaires de la force régulière, des membres de la réserve et des vétérans des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, ainsi que de l'Est-du-Québec.

Le Centre est un modèle et un leader au Canada, pour la prestation de ce type de services.

Le Centre travaille également en partenariat avec des organismes locaux pour accompagner les militaires et leur famille qui habitent à l'extérieur de la base des Forces canadiennes Valcartier.

Le Centre est un allié pour les Forces canadiennes ; la chaîne de commandement militaire de Valcartier reconnaît son expertise et collabore étroitement avec son équipe.

Les services

En utilisant les nouvelles technologies, le Centre veut rejoindre le plus grand nombre de familles pour les informer sur les services mis à leur disposition pour faciliter leur intégration et leur épanouissement ainsi que la création de liens de solidarité.

À cette fin, le Centre mène des activités telles que : accompagnement lors de départ ou d'arrivée des missions ou des déploiements, visites d'accueil, évaluation des besoins, fêtes collectives, événements familiaux, documents d'information, référence vers des ressources, renseignements sur les services gouvernementaux québécois (garderies, écoles, hôpitaux et autres).

Le Programme d'action bénévole du Centre permet aux militaires et aux membres de sa famille de se créer un réseau social, de vivre des expériences valorisantes et enrichissantes en les invitant à participer aux divers programmes, comités et services offerts par le Centre.

En matière de prévention et de relation d'aide, le Centre offre plusieurs services : rencontres individuelles, conjugales et familiales, groupes thérapeutiques sur la séparation, gestion de l'anxiété (pour les enfants) et des séquelles de blessures de stress opérationnel.

Enfin, avec son Programme d'aide à l'emploi, les conseillers en orientation du Centre gèrent des stratégies de recherche d'emploi, de réintégration au marché du travail ou de retour aux études. Ils font également le lien avec les entreprises et les travailleurs autonomes, et mettent à la disposition des demandeurs des cours de langue seconde et un centre de documentation avec stations informatiques.



Faits saillants 2022-2023



Défi-Vélo Alain Roy

Pas de liberté sans la santé et pas de santé sans la liberté. C'est le mantra d'Alain Roy, colonel honoraire du Régiment de la Chaudière et ancien administrateur de la Fondation, lorsqu'il a relevé son Défi-Vélo. Cet homme de cœur a pédalé 5 700 kilomètres, de Vancouver à Québec, du 3 juillet au 26 août 2022, pour recueillir des dons.

Prenant à sa charge toutes les dépenses associées à son exploit, Alain a recueillis 74 972 \$, qui ont été partagés entre :

- La Fondation du Régiment de la Chaudière
- La Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier

Au total, ce sont 37 500 \$ qu'Alain a remis à la Fondation soit 5 791 \$ dans l'exercice 2022-2023 et 31 695 \$ dans l'exercice 2021-2022

Revivez son aventure sur deux roues via son site Facebook (La traversée d'Alain Vancouver-Québec).

MERCI Alain !



Cocktail-bénéfice OCTOGONE/ Desgagnés

C'est sous la présidence d'honneur de Monsieur Louis-Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction de Desgagnés, que c'est déroulé, le 27 octobre 2022, la toute première édition du prestigieux Cocktail-bénéfice OCTOGONE / Desgagnés, au distingué Cercle de la Garnison de Québec.



Monsieur Louis-Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction de Desgagnés

Cet événement, axé sur le réseautage, a accueilli plus de 250 personnalités influentes du monde des affaires, de la sphère politique et diplomatique, ainsi que de la hiérarchie militaire.

Le Cocktail a pu aussi compter sur la collaboration de collectionneurs d'objets militaires qui a permis l'installation d'un musée temporaire. De plus, quelques passionnés ont témoigné de la richesse de l'histoire militaire de la ville de Québec en personnifiant des soldats et soldates, de 1756 à 1945, tels que les généraux Montcalm et Wolf.

Plus de 96 % des répondants au sondage soumis aux participants ont exprimé être très satisfait de l'activité et 100 % ont confirmé leur participation pour la seconde édition.

L'objectif de 130 000 \$ de revenus bruts a été largement dépassé avec un résultat final brut de 145 253 \$ pour un résultat net après dépenses de 91 583 \$.

À la suite du succès de la première édition, les membres du conseil d'administration de la Fondation ont unanimement décidé de répéter l'activité en octobre 2023.

On peut voir des photos de l'événement sur notre site Internet : fondationcrfmv.com

**Merci à nos commanditaires,
donateurs et artisans.**

Présentateur



Commanditaires platine



Commanditaires or



Merci

Commanditaires diamant



Partenaire



Remise de la Médaille de l'esprit des familles militaires

Créée par les centres de ressources pour les familles militaires canadiens, la Médaille de l'esprit des familles militaires est attribuée à des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à soutenir la mission de ces centres.

Lors du Cocktail-bénéfice OCTOGONE /Desgagnés, le 27 octobre 2022, le CRFMV, conjointement avec la Fondation, a remis une Médaille à quatre personnes.

La Médaille a été remise, à titre posthume, à **Denis Biron** pour son exceptionnelle collaboration au Centre et à la Fondation. Monsieur Biron a été le comptable du Centre pendant plusieurs années et le trésorier du conseil d'administration de la Fondation pendant trois ans. M. Biron est décédé le 18 septembre 2022.



Crédit photo : Le Soleil, Patrice Laroche



Son épouse France Biron, sa fille Geneviève Biron, ses petits-enfants : Anne-Marie et Louis-Alexandre Harvey ont accepté de recevoir cette médaille en son nom.



La Médaille a également été remise à **Ross Goodwin**, juge à la retraite de la Cour supérieure du Québec.

Grand donateur, monsieur Goodwin a siégé au conseil d'administration de la Fondation pendant quatre mandats de deux ans. Sa présence au conseil a été marquante, sa sagesse et ses précieux conseils ont contribué au développement de la Fondation.



Le lieutenant-colonel honoraire du Régiment de la Chaudière et membre du conseil d'administration

de la Fondation, **Alain Roy**, a reçu la Médaille pour son importante contribution à la Fondation, en particulier par de son Défi-vélo.

Enfin, **Louis-Marie Beaulieu**, président du conseil et chef de la direction du groupe Desgagnés, s'est vu remettre la Médaille, en sa qualité de président d'honneur du Cocktail-bénéfice OCTOGONE/Desgagnés. À la tête du Comité de promotion/sollicitation du Cocktail, monsieur Beaulieu a mis ses qualités de leader bienveillant et généreux à la disposition de ses membres pour faire de cet événement un succès et en assurer ainsi la pérennité.



Planification stratégique 2023-2026

Afin de soutenir son développement et de maximiser sa pertinence, d'identifier les enjeux et profiter des opportunités, la Fondation a réalisé sa planification stratégique 2023-2026 au cours des mois de janvier, février et mars 2023.

Cet exercice de réflexion, qui tenait compte des besoins de nos bénéficiaires, de la concurrence philanthropique et de l'environnement interne et externe, a permis à la Fondation d'avoir une vision claire de la direction vers laquelle elle doit tendre au cours des prochaines années. Elle visait aussi à se doter d'outils de référence pour la prise de décisions stratégiques, et à s'assurer que tous, administrateurs, partenaires et direction, avancent dans la même direction.

Présence lors de la visite de M. Samson au Centre

Participation de la présidente le 16 mars 2023 à la visite au Centre de M. Darrell Samson, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale.

Participation au souper de Noël des bénévoles du Centre

Le 27 janvier 2022, la présidente et M. Mike James Noonan, administrateur à la Fondation, ont participé au souper de Noël des bénévoles du Centre, organisé au Centre Castor sur la base Valcartier. Un nombre impressionnant de bénévoles de tout âge étaient présents et ont pu participer à une soirée des plus festive.

Rapports des comités de gouvernance

Au cours de l'exercice 2022-2023, les cinq comités de gouvernance de la Fondation ont dûment fait rapport de leurs activités au conseil d'administration :

- Comité de gestion des risques ;
- Comité d'évaluation du directeur général ;
- Comité d'audit ;
- Comité de révision des politiques, et
- Comité de recrutement des administrateurs.



Dons à la Fondation : votre générosité à l'œuvre!

Afin de jouer pleinement son rôle de collaborateur, la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier recueille des fonds qui servent à financer certains services et des projets, fonds qui s'ajoutent au financement du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Famille, du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et d'autres contributeurs officiels et divers partenaires du Centre.

Au fil des ans, grâce à la générosité des donateurs et participants à nos événements de financement, la Fondation a pu ainsi financer des activités pertinentes et génératrices d'effets positifs pour les familles de militaires, les militaires et vétérans, lesquelles n'auraient pas été possibles autrement.

Grâce aux succès du Cocktail-bénéfice OCTOGONE/ Desgagnés 2022, la Fondation a versé au Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier, la somme de 155 500 \$ pour financer les projets suivants :

- Une éducatrice à la halte-garderie;
- une intervenante pour le secteur Absence-mutation;
- l'achat de 100 licences de télémédecine pour les 400 familles nouvellement arrivées à Valcartier l'an dernier;
- la conception et préparation de retraites de ressourcement au Monastère des Augustines pour les familles et conjoints dont un parent a subi une blessure de stress opérationnel.

La Fondation a aussi versé 5 000 \$ en commandite afin de financer la réalisation du documentaire *The Messenger*, un film sur la traversée du Canada par un vétéran qui a défendu ce pays, afin de guérir et retrouver son identité. Un contrat de commandite a été signé avec l'entreprise cinématographique.



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des activités de collecte de fonds comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022, ainsi que de l'actif à court terme et de l'actif net aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements

ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

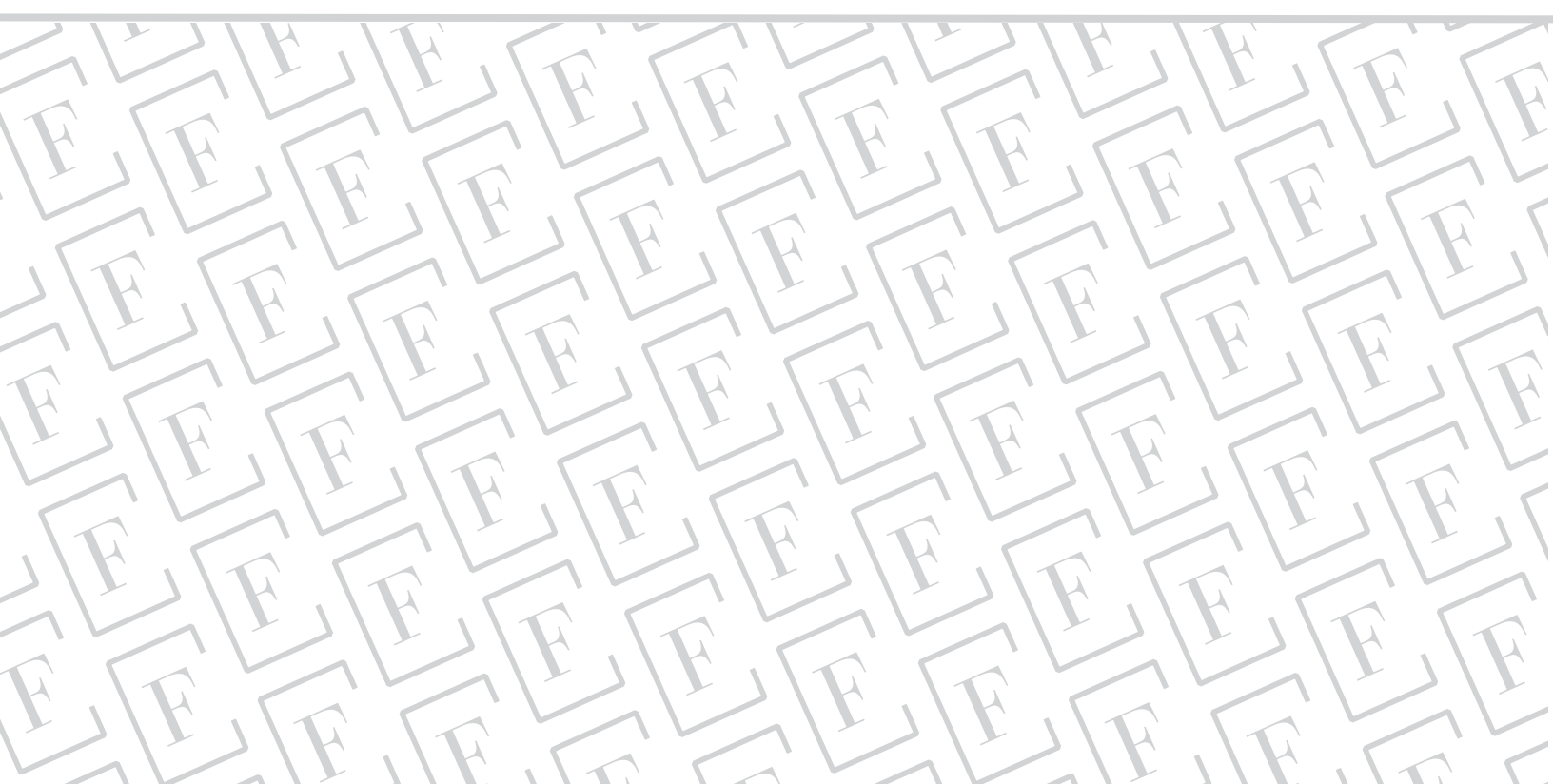
Choquette Corriveau S.E.N.C.R.L.¹

Choquette Corriveau S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 6 octobre 2023

¹Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130524



Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Produits - Criée d'automne	-	371 682
Produits - Défi à Vélo Alain Roy	5 791	31 695
Produits - Cocktail OCTOGONE	145 252	-
Dons et commandites	7 189	-
Partenariats	9 080	15 234
Produits de placements	13 267	12 237
	180 579	430 848
Charges		
Charges - Événement annuel (note 7)	53 669	220 717
Déplacements et représentation	3 814	1 410
Publicité	11 170	11 524
Fournitures et frais de bureau	768	956
Services contractuels	2 580	3 559
Services contractuels - Direction générale	49 678	66 151
Prestation de services	6 185	34 234
Abonnements et cotisations	520	1 616
Assurances	790	424
Frais de gestion	2 721	2 883
Honoraires professionnels	11 421	4 486
Amortissement des immobilisations corporelles	97	138
Frais financiers	45	783
	147 708	348 881
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les autres éléments	32 871	81 967
Autres éléments		
Gain (perte) sur cession de placements	(7 625)	10 442
Variation nette de la juste valeur des placements	(4 510)	(16 615)
	(12 135)	(6 173)
Excédant (insuffisance) des produits sur les charges avant contributions	20 736	75 794
Contribution au Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	155 500	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(134 764)	75 794

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2023


	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	650 897	575 103
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(134 764)	75 794
Solde à la fin	516 133	650 897

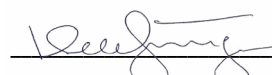
Bilan

Au 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	347 647	338 815
Débiteurs (note 3)	14 926	31 140
Frais payés d'avance	3 631	3 632
	366 204	373 587
Placements de portefeuille, coût de 321 796 \$ en 2023 (320 358 \$ en 2022)	323 829	326 902
Immobilisations corporelles (note 4)	226	323
	690 259	700 812
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs - autres	8 313	35 064
Créditeurs - société contrôlée par un dirigeant	9 248	8 680
Créditeurs - Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	1 065	-
Contribution à verser - Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	155 500	4 856
Apports reportés	-	1 315
	49 915	49 915
ACTIF NET		
Non affecté	516 133	650 897
	690 259	700 812

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


_____, Présidente
Marie B. Blanchet


_____, Trésorier
Michel Lamontagne

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(134 764)	75 794
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	97	138
Variation nette de la juste valeur des placements	4 510	16 615
Intérêts non encaissés capitalisés aux placements	(1 880)	(4 082)
Dons reçus en actions	(1 559)	(1 309)
Perte (gain) sur cession de placements	7 625	(10 442)
	(125 971)	76 714
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	140 426	16 054
	14 455	92 768
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(181 900)	(87 112)
Produit de la cession de placements	176 277	85 741
	(5 623)	(1 371)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	8 832	91 397
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	338 815	247 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	347 647	338 815

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La fondation, constituée le 29 juin 2005 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Ses principaux objectifs sont de promouvoir, soutenir et encourager principalement les activités du Centre de ressources pour les familles Valcartier. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les objectifs de la fondation sont les suivants :

- Solliciter, recueillir et accepter les dons, legs et autres contributions de même nature en argent ou en valeurs mobilières ou immobilières ;
- Organiser des campagnes de souscription et des activités de financement dans le but de recueillir des dons pour des fins charitables;
- Administrer les dons, les legs et les autres contributions;
- Promouvoir la collaboration avec les différents partenaires (privés, publics, parapublics, communautaires ou autres);
- Privilégier des activités sociales et familiales sans toutefois se limiter à celles-ci.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Apports

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités sont réalisées et que le recouvrement est relativement certain.

Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de biens et services

La fondation reçoit des apports sous forme de biens et services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires

fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

La fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements de portefeuille, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs, excluant les taxes à la consommation.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

L'équipement informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

3. DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Apports à recevoir	4 000	9 885
Rétribution à recevoir de partenariat	8 879	7 720
Taxes à la consommation à recouvrer	2 047	13 535
	14 926	31 140

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	775 \$	549 \$	226 \$
			323 \$

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La fondation est apparentée au Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier du fait que les deux organismes ont plusieurs administrateurs communs. La fondation est également apparentée à une société contrôlée par un dirigeant avec laquelle elle a conclu des services contractuels pour sa direction générale. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la fondation avec les entités apparentées :

	2023	2022
	\$	\$
Charges		
Prestation de services - Criée d'automne - Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	-	96 536
Prestation de services - Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	6 185	34 234
Services contractuels - Direction générale	81 453	85 216
Autres		
Contribution au Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	155 500	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la fondation est exposée au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements de portefeuille.

7. CHARGES - ÉVÉNEMENT ANNUEL

	2022	2022
	\$	\$
Repas	19 281	37 250
Déplacements et représentation	-	6 239
Fournitures et frais de bureau	1 654	443
Dons et commandites	400	-
Dépenses liées à l'encan	-	2 583
Services contractuels	559	57 617
Services contractuels - Direction générale	31 775	19 065
Prestation de services	-	96 536
Honoraires professionnels	-	984
	53 669	220 717

L'événement annuel tenu par la fondation au cours de l'exercice était le cocktail Octogone (Crieé d'automne en 2022).

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

Les gens derrière la Fondation

Patron d'honneur

L'honorable J. Michel Doyon,
c.r., B.A., LL. L., Ph. D., Ad. E.
Lieutenant-gouverneur du Québec

Conseil d'administration

PRÉSIDENTE

Marie B. Blanchet, LL. B
Avocate à la retraite

VICE-PRÉSIDENT

Denis Paquet
Chef - relations publiques et gouvernementales
Exceldor

TRÉSORIER

Michel Lamontagne, LL. L., ASC/C. Dir
Avocat retraité
Administrateur de sociétés

ADMINISTRATRICES

Caroline Duplain (nouvelle)
Directrice générale
Le portail
Centre de thérapie pour les femmes en
dépendances

Sylvie Laurendeau, PAA (nouvelle)
Directrice de comptes développement des
affaires
Agente en assurance de dommages
Beneva

Kateri Normandeau,
ing. P. Eng. M. Env. PMP ASC (nouvelle)
Vice-présidente, Environnement et gestion de
projet
GBI

Jeanne Scrivner Nivischiuk (nouvelle)
Conjointe de militaire
Agente de développement et comptabilité
Association Régionale des West Quebecers

ADMINISTRATEURS

Lieutenant-colonel Bruno Bergeron, CD
(nouveau)
Commandant
Régiment de la Chaudière
Président et propriétaire
Produits Exact Inc.

Mike-James Noonan, B.Ed.
Chef
Département des langues
Enseignant
Séminaire St-François

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION

Jean Comeau, B.A.

Quatre membres ont quitté le conseil
d'administration en 2022. Nous les remercions
pour leur engagement :

Denis Biron (décédé)

Stephen Burke

Lucie Jalbert

Caroline Roy

Faites un don !

Faites un don! Votre contribution financière permet aux familles de militaires de recevoir de l'aide et d'avoir accès aux services de professionnels et d'experts, qui peuvent faire une énorme différence lorsqu'elles vivent des moments difficiles, en particulier lors d'épisodes de stress et d'anxiété, à la suite d'une maladie ou à de blessures et lors d'un décès.

Les membres de ces familles doivent souvent faire preuve de courage et de solidarité, ainsi que la grande générosité de nos donateurs peuvent faire une différence pour eux.

Merci! Votre soutien est essentiel et apprécié.

Comment faire une différence ?

Devenez un ami de la Fondation dès aujourd'hui!
Don en ligne : consultez notre site web :
fondationcrfmv.com

Un reçu vous sera remis aux fins d'impôt.

Renseignements :

418-254-8249
dg-fondation@crfmv.com



Questions-réponses

Est-ce que chaque dollar reçu reste dans la région?

Oui, tous les dons, sans exception, servent à financer des programmes et services du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier. Ce sont les conjoints, enfants, partenaires, grands-parents, frères et sœurs de militaires, réservistes et anciens militaires qui en bénéficient directement et chaque dollar fait une différence dans leur vie!

Le conseil d'administration de la Fondation est-il composé exclusivement de gens qui animent la communauté de Valcartier? Puis-je en faire partie?

L'engagement des gens est toujours apprécié. Il n'est pas nécessaire de demeurer directement dans la communauté ni de connaître une famille de militaire pour nous accompagner dans cette mission importante. Des résidents de la région de Québec, issus de diverses sphères d'activités, et même de retraités, siègent au conseil, lequel se réunit environ huit fois par année. Merci à l'avance du temps consacré pour une noble cause!

Si je veux organiser une activité dans mon réseau et remettre les profits à la Fondation, comment dois-je procéder?

Ces initiatives sont fortement encouragées. Elles permettent de recueillir des montants qui s'ajoutent aux dons reçus en cours d'année. Nous pouvons vous aider à concrétiser votre projet et réunir les conditions pour en faire un succès. Communiquez avec nous pour en savoir plus!

Qui dit Fondation dit bénévolat. Êtes-vous toujours à la recherche de bénévoles et, si oui, quels sont vos besoins?

Bien entendu. Il y a toujours des choses à faire : tâches administratives, mise à jour de listes, etc. Nous avons également besoin de gens généreux de leur temps pour effectuer diverses tâches lors de nos activités.

Communiquez avec nous

Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier

Édifice 93 C.P. 1000, Succursale Forces
Courcellette (Québec) G0A 4Z0

418 254-8249

dg-fondation@crfmv.com

www.fondationcrfmv.com



Fondation
Centre de ressources pour les
familles militaires Valcartier

www.fondationcrfmv.com